

# REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION DES FAMILLES

## Année Scolaire 2009/2010

### CONTRIBUTION DES FAMILLES

2 <sup>nd</sup> e Générale 2 <sup>nd</sup> e Professionnelle 3 <sup>ème</sup> Professionnelle	CLIPA	Autres Classes
<b>640,00 €</b>	<b>350,00 €</b>	<b>670,00 €</b>

#### Possibilité de régler par prélèvements mensuels sur 10 mois

(imprimés à remplir et RIB à fournir lors de l'inscription)

*NB : Si l'élève est boursier, vous n'avez pas avantage à choisir le prélèvement automatique. Vous recevrez la facture annuelle et réglerez le complément si nécessaire. Si la facture fait apparaître un solde en votre faveur, vous recevrez un virement de la somme due.*

**Les frais incluent toutes les cotisations et assurances obligatoires (accident du travail, individuelle accident)**

**Les frais de sorties scolaires, la cotisation pour l'association de parents sont en sus.**

### DEMI-PENSION

Les élèves sont accueillis au Restaurant SCOLAREST.

Le règlement des repas se fait à l'aide d'un badge monétique. Ce badge est gratuit la première fois, un crédit de 30 € est demandé lors de l'inscription.

Par la suite, les élèves rechargent ce badge régulièrement à l'aide d'un chèque qui est remis directement lors de leur passage en caisse à SCOLAREST.

**Coût moyen d'un repas chaud : Env. 5 € ([détails](#))**

### INTERNAT

**FORFAIT NUITEE : 1 360,00 € année.**

Les élèves sont hébergés au [Lycée Agrotechnologique](#)

Les repas se prennent au Restaurant SCOLAREST

- mode de fonctionnement pour le **repas de midi** identique aux élèves demi-pensionnaires
- Forfait **repas du soir/petit déjeuner** : **6,26 €**

Les élèves sont débités du montant de ce forfait sur leur carte SCOLAREST lorsqu'ils sont présents le soir à l'internat. (les élèves absents ou en stage, ne seront pas débités)